

Michèle Battisti

Des clics et des droits

Le droit appliqué à l'image



Les **Editions de l'ADBS** publient des ouvrages de réflexion, des manuels et des guides pratiques à l'intention des professionnels de l'information (documentalistes, bibliothécaires, archivistes, veilleurs, knowledge managers...) et de toute personne ayant à traiter de l'information dans son activité professionnelle.

Fortement axée sur les **compétences** et les **pratiques professionnelles** (recherche d'informations, veille, traitement du document numérique...), notre programmation s'ouvre également à des travaux de **recherche en sciences de l'information**.

La revue *Documentaliste – Sciences de l'information* traite tous les trimestres d'un sujet de premier plan pour les professionnels de l'information. Au travers d'un dossier central de plus d'une quarantaine de pages, une quinzaine de professionnels couvre la problématique sous plusieurs angles.

Thèmes traités par nos dernières parutions :

Le records management / l'archivage électronique / les vidéos en ligne / les réseaux sociaux professionnels / les enjeux politiques du document numérique / l'utilisateur au cœur du numérique / la gestion de projets collaboratif dans un environnement technologique 2.0 / le livre numérique / l'identité numérique / l'information scientifique et technique / la recherche d'informations sur le Net / la gestion de contenus / la structuration de l'information / le Web de données...

Pour suivre l'actualité de nos publications : <http://www.adbs.fr/editions>

PARTICIPEZ AVEC NOUS AU DÉVELOPPEMENT DU LIVRE NUMÉRIQUE

Nous nous engageons activement dans le développement de la lecture numérique. C'est pour cette raison que l'ouvrage que vous êtes en train de lire ne contient aucun dispositif anti-copie (DRM, *Digital Rights Management*). Nos lecteurs n'ont pas à subir de multiples contraintes techniques avant de pouvoir profiter de leurs achats.

Nous comptons sur la compréhension et l'implication de nos lecteurs pour ne faire **qu'une impression de chaque copie numérique** achetée et ne pas diffuser le fichier acquis à titre individuel. C'est ainsi qu'ensemble, nous pourrions contribuer au développement de ce chantier d'avenir.

Sommaire

Avant-propos	5
Le droit de l'image	7
1. Quel droit d'auteur pour l'image?	7
2. Les conditions de la protection par le droit d'auteur	8
3. Les titulaires des droits	10
4. Les droits moraux et patrimoniaux	14
5. La durée des droits	28
6. La gestion des droits	29
7. Procédures et sanctions	33
Le droit à l'image	37
1. Que dit la loi?	37
2. Les règles à retenir	38
3. Les cas particuliers	45
4. La gestion des droits	50
5. Procédures et sanctions	53
6. Un équilibre à respecter	57
Recommandations	59
Bibliographie	61

Avant-propos



Clic de l'appareil-photo numérique ou celui de la souris pour enregistrer une image sur son disque dur: l'image est omniprésente. Un professionnel peut être amené à collecter et à gérer des fonds de photographies, d'affiches, de cartes postales, de bandes dessinées, etc., ou vouloir reprendre des illustrations figurant dans des ouvrages, des périodiques voire, et de plus en plus souvent, sur des sites web ou des blogs.

Pour reproduire et représenter une image, qu'elle soit fixe ou animée, deux droits entrent surtout en lice: le droit d'auteur (celui du photographe, des auteurs d'une œuvre audiovisuelle ou de créations intellectuelles représentées sur l'image et susceptibles d'être protégées à ce titre), et le droit de la responsabilité lorsqu'un préjudice est porté à un tiers en diffusant son image.

Articulé autour de ces deux composantes, cet ouvrage, à jour en mai 2009, qui mêle règles et décisions éclairantes de tribunaux, vise surtout à planter le décor.

En complément aux références des documents citées en annexe pages 61-64, le lecteur trouvera dans la notice de présentation de cet ouvrage sur le site de l'ADBS (www.adbs.fr, rubrique « Accéder à la doc professionnelle »): une bibliographie thématique, un glossaire des termes (signalés par un astérisque lors de leur première occurrence dans le texte) et les références complètes des lois mentionnées.

Abréviations fréquemment utilisées:

CA	Cour d'appel
Cass.	Cour de cassation
CEDH	Convention européenne des droits de l'homme
CPI	Code de la propriété littéraire et artistique
CSPLA	Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique
Dadvs	Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
TGI	Tribunal de grande instance

Les chiffres entre crochets renvoient aux notices bibliographiques rassemblées à la fin de l'ouvrage.